Petites subventions pour la conservation

Mémoire Technique

Inventaire des petites subventions pour les projets de biodiversité en Afrique Centrale et Occidentale avec analyse du modèle de financement

En Afrique Centrale et Occidentale, il existe plusieurs programmes qui octroient de grandes et de petites subventions à des projets individuels pour la promotion de la biodiversité.

Ces programmes sont-ils efficaces ?

Ont-ils vraiment un impact positif sur la biodiversité ?

Les grands programmes de subventions sont-ils plus ou moins efficaces que les petits ?

Peuvent-ils être combinés ?

Peuvent-ils être généralisés, et si oui comment ?

Peuvent-ils être mieux conçus et ciblés ?

Fin 2014, le **Programme Aires Protégées de l'UICN-UICN-PACO** a commandité une étude pour examiner de plus près les petits programmes de subventions. Ce résumé en présente les résultats et offre des comparaisons avec une étude similaire concernant les grands financements.

Échelle des petites subventions

L'étude a identifié 15 programmes de petites subventions dans la région d'Afrique Centrale et Occidentale. Les petites subventions ont totalisé environ 80 millions de dollars, soit 5 % du total des fonds consacrés à la conservation de la biodiversité et 1 % du financement lié à environnement. Le programme fournissant de loin le plus grand nombre de petites subventions est le FEM du PNUD, ce qui représente près de cinq fois la valeur de tous les autres programmes de petites subventions combinés

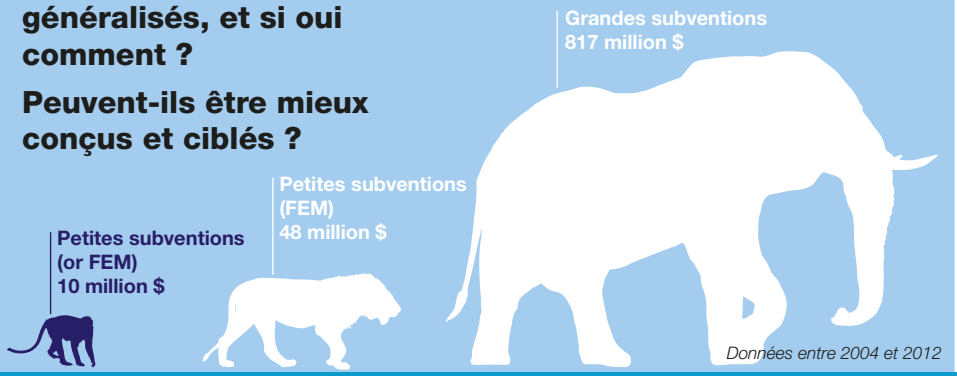

Données entre 2004 et 2012

Qu'apporte d'autre cette étude ?

- *Une liste des programmes de financement de petites subventions dans la région, qui devraient être utiles aux ONG ou à d'autres qui souhaitent obtenir des subventions.*
- *Une application en ligne qui propose une version graphique des données https://stevepowell.shinyapps.io/IUCN/*
- *150 graphiques qui illustrent les données quantitatives, les modèles de corrélations et les résultats des entrevues.*
- *Base de données de projets*
- *Résultats d'une enquête auprès de petits bénéficiaires de subventions.*
- *Des profils pour chaque pays montrant les projets dont les financement sont de petite et grande taille ainsi que des scores environnementaux depuis 2004*

Comment les programmes de petites subventions ont-ils été identifiés ?

Les subventions incluses dans l'étude sont inférieures à 50 000 USD, octroyées depuis le 1er janvier 2004, mises à disposition pour tout bénéficiaire y compris les organisations de la société civile, les particuliers, les institutions universitaires et le secteur public.
Les programmes qui fournissaient au moins 5 subventions ont été comptabilisés. Les données ont été rassemblées à partir de bases de données publiques, de bases de données des bailleurs de fond, de rapports de donateurs et d'enquêtes mondiales et également comparées aux bases de données mondiales existantes. 18 entrevues avec des partenaires et des inspections sur place ont été menées avec un sondage Web mené auprès de 30 organisations.

Étude PAPACO n° 16 et 22

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

BIOPAMA

Les programmes de petites subventions les plus importants pour l'Afrique Centrale et Occidentale correspondent à $ 75 Million pour 2004-2014

Programme	Nombre de projets en Afrique Centrale et Occidentale	Total USD	Nombre de pays impliqués
CARPE Central Africa Regional Program for the Environment	129	2 460 000	11
CEPF Critical Ecosystem Partnership Fund	2	27 000	2
CFH The Conservation, Food & Health Foundation	22	468 000	8
CLP Conservation Leadership Programme	18	280 000	8
Darwin Initiative	13	105 000	9
Fonds Français pour l'Environnement Mondial-FFEM : Petits Projets PPI	130	5 595 000	21
Fondation Ensemble	18	356 000	9
GEF SGP : UNDP Global Environment Facility's Small Grants Programme	2 218	65 270 000	22
GEF - other small grants not part of SGP	32	930 000	18
Fondation MAVA pour la nature	9	544 000	2
The Mohamed Bin Zayed Species Conservation Fund	71	766 000	20
Rufford Foundation	219	1 765 000	18
SOS : Save Our Species Fund	18	1 020 000	12
The Veolia Foundation	8	277 000	4
Whitley Award	8	392 000	6
Total	**2 915**	**80 255 000**	

Les **programmes de petites subventions** sont remarquablement diversifiés et complémentaires en termes de taille des subventions et de modèles de mise en œuvre. Quelques pays comme le Ghana, le Sénégal, le Cameroun et le Togo ont été bien représentés par différents programmes de petites subventions.

Même certains petits pays comme le Cap-Vert ont reçu de nombreuses petites subventions. D'autres pays n'ont eu que des projets d'un seul programme, dans la plupart des cas le FEM. La proportion des PEC du FEM est très élevée dans tout le Sahel.
Les petites subventions ont tendance à être versées aux pays ayant de meilleurs scores environnementaux, qui sont aussi ceux généralement jugés plus transparents.
Le financement annuel des petites subventions a augmenté pour atteindre près de 500 projets en 2012, mais cette augmentation est principalement attribuable au FEM.

Les pays ont reçu divers nombres et montants de petites subventions de 2004 à 2014

De plus grands cercles signifient un montant total de la subvention plus élevé

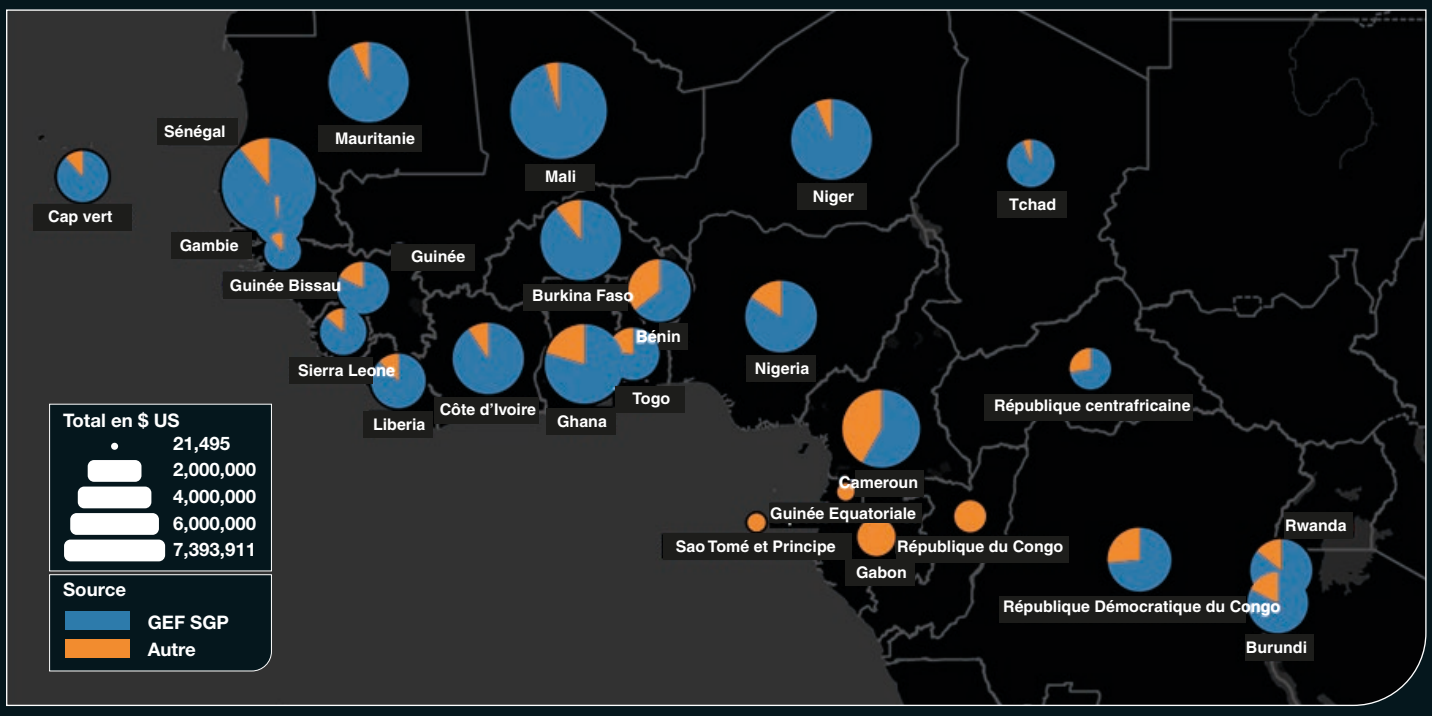

Impact - Recherche d'indices

La base de données produite pour cette étude comprend des informations sur les outputs et l'impact disponibles pour des projets de plus de 2 800 SGP, correspondant aux données sur la taille, le type, la région et le financeur du projet. La base de données contient également des informations sur les résultats intermédiaires (« outputs externes ») qui peuvent être reliés de façon plausible aux résultats de la conservation et qui sont réellement faciles à attribuer directement à un projet. Ces indicateurs n'ont été recueillis que par deux programmes (FEM et CEPF).

Des exemples de résultats externes sont : le nombre d'organisation de la société civile obtenant une certification externe en gestion de projet ou le nombre d'hectares protégés selon une norme reconnue à l'échelle internationale. Certaines sont déjà mises en évidence dans les directives du SCE de 2013.

Il est difficile de mesurer l'impact des projets sur les indicateurs de la biodiversité. L'étude montre que la plupart des programmes n'ont aucun moyen de démontrer l'impact des projets individuels sur les indicateurs ultimes de la biodiversité. Au niveau des projets individuels, les rapports ne dépassent généralement pas le niveau d'énumération de certains succès au niveau de la production. Certains cadres de suivi et d'évaluation à l'échelle mondiale et de programme sont disponibles, mais il n'existe pas de norme acceptée. Il est de plus en plus nécessaire que les PEC soient en mesure de démontrer et de surveiller leurs impacts et leurs effets sur la société et sur la conservation, et aussi de développer une culture d'apprentissage à partir de projets réussis et échoués. La mise en évidence de l'impact serait un projet de recherche stimulant au-delà des moyens et de la responsabilité de la plupart des programmes et nécessiterait au moins une meilleure coopération entre les projets et les programmes en utilisant un catalogue commun d'indicateurs.

L'UICN est très bien placée pour aider à identifier et encourager l'utilisation de ces types d'indicateurs communs de « production externe » et la base de données du projet pourrait constituer un point de départ. Cela pourrait inclure le soutien à un mécanisme de partage des modèles de projets, les expériences avec eux et les moyens de suivre leurs progrès. Cela encouragerait une véritable innovation plutôt que de constamment « réinventer la roue ». Par exemple, il existe 105 projets dans la base de données concernant les mangroves. L'UICN pourrait également soutenir des projets pour rendre compte des résultats par rapport aux objectifs initiaux, et pas seulement « les succès ».

Comment améliorer les programmes de petites subventions

- Le financement de petites subventions pourrait **s'efforcer de combler les lacunes** dans les pays où le financement à grande échelle est plus faible.

- Les programmes de grands projets pourraient gagner en efficacité en construisant des synergies avec des programmes de petites subventions complémentaires.

- Les projets qui s'adressent explicitement aux jeunes sont rares et les projets se concentrent généralement sur les modes de vie traditionnels plutôt que sur l'élaboration de nouveaux modèles.

- Les programmes pourraient se concentrent sur leurs **partenaires de la société civile** pour les aider à mûrir et à se développer, à s'engager dans des partenariats locaux ou des alliances à long terme avec leurs pairs et leurs partenaires techniques. Les programmes devraient explorer les **relations à plus long terme** (plus de 18 mois) avec les partenaires de mise en œuvre avec des contrats renouvelables sur la base d'une bonne performance.

- Les bailleurs de fonds devraient alléger le fardeau administratif, par exemple par des procédures de demande en deux étapes.

- Les programmes pourraient **prendre plus de risques** avec leurs petites subventions pour faire face aux menaces émergentes, y compris le secteur privé, s'attaquer aux **causes sous-jacentes** de la dégradation de l'environnement, prendre des positions politiques et s'engager dans le plaidoyer.

Efficience et efficacité Les indices

Il existe des preuves substantielles que les programmes de petites subventions en Afrique Centrale et Occidentale constituent une utilisation efficace des fonds des donateurs. Toutefois, l'efficacité financière des programmes de petites subventions n'a sans doute pas été meilleure que celle des grands programmes de subventions.

Les programmes de petites subventions peuvent être efficaces lorsqu'ils :

- Fonctionnent comme incubateurs pour le développement de nouvelles idées.
- Identifient et appuient quelques individus « étoiles » performants, OSC et OSC capables d'impliquer les populations locales et les communautés dans des actions qui leur sont significatives et qui exercent une influence disproportionnée sur la protection de la biodiversité au niveau local, national et international.
- Facilitent le soutien par les pairs entre les projets et les organisations participantes.
- Fournissent un support technique pour les applications, l'administration, la mesure et la démonstration de l'impact.
- Fournissent des objectifs clairs et des valeurs transparentes.
- Travaillent dans des créneaux spécifiques tels que des actions axées sur la science, la production des futurs générations de leaders et les meilleures pratiques.

Résumé de l'étude PAPACO n° 16 : Résultats et effets des grands projets de conservation sur les aires protégées en Afrique Centrale et Occidentale

Auteur Francis Lauginie 2015 (Afrique Nature International) supervise par Geoffroy Mauvais (UICN-PAPACO)

L'objectif de l'étude commanditée par le programme PAPACO et l'UICN était d'évaluer les résultats obtenus par les grands projets mis en œuvre en Afrique Centrale et Occidentale ces dernières années, et de mesurer leur impact sur la conservation des aires protégées ainsi que leur durabilité une fois le financement du projet épuisé.

Six grands projets pour l'Afrique occidentale et trois pour l'Afrique centrale sont évalués. Les facteurs positifs pour les grands projets sont :

- Un rôle souvent précurseur, avec un indéniable effet catalyseur et une capacité à générer des dynamiques
- Le renforcement des capacités des acteurs impliqués
- L'acquisition et le partage des connaissances au niveau institutionnel et individuel
- Des effets renforçant la protection des sites naturels
- La permanence de l'appui, le volume de financement et échelles spatiales appropriées.
- Les grands projets constituent un apport réel à la cause de la conservation des aires protégées.

Les facteurs négatifs ont été identifiés en fonction des facteurs pénalisant la conception, la pertinence et la cohérence ainsi que les facteurs pénalisant l'efficacité et l'efficience des projets, l'impact et la pérennisation des acquis d'un projet.

Ainsi, un certain nombre de propositions d'orientation sont présentées :

- Il faudrait accorder plus d'attention à la phase d'identification puis de conception, sur la base d'une analyse approfondie du territoire devrait être complémentaire aux actions directes de conservation des aires protégées
- Poursuivre les efforts de coordination et de complémentarité pour bâtir des synergies favorables à la conservation
- Du pragmatisme dans la planification des mises en œuvre
- Évoluer vers un pas de temps adapte au secteur et maintenir de la constance
- Améliorer la pérennité des acquis
- Améliorer la communication vers le public et les pouvoirs politiques sur l'importance de la biodiversité
- Partager les responsabilités en clarifiant le rôle de chaque acteur
- Développer la qualité de la gouvernance

En conclusion, par rapport à des petits et moyens projets, les grands projets offrent en principe l'avantage d'une plus longue présence, même si souvent les activités sont abandonnées durant les interphases. La pérennisation des acquis apportée par les activités est fortement limitée par la lourdeur des circuits de prises de décision, la persistance des procédures mal adaptées à la conservation et aux communautés, ainsi qu'un manque d'engagement politique.

Études petites subventions - Inventaire des petites subventions pour les projets de biodiversité en Afrique Centrale et Occidentale avec analyse du modèle de financement
Auteur S. Powell and L. Mesbah
Supervisée par S. Regnaut (UICN-PACO)
https://portals.iucn.org/library/node/45861

Étude grands projets - Résultats et effets des grands projets de conservation sur les aires protégées en Afrique Centrale et Occidentale
UICN/PAPACO : Nairobi, Kenya
Auteur F. Lauginie 2015 (Africa Nature International)
Supervisée par G. Mauvais (UICN-PAPACO). papaco.org

Pour plus d'information :
S. Regnaut
UICN Programmes Afrique Occidentale et Centrale
sebastien.regnaut@iucn.org

Mise en oeuvre par
Une initiative du secrétariat ACP financée par l'Union européenne par le 10e FED
Commission européenne
THE ABS CAPACITY DEVELOPMENT INITIATIVE
L'INITIATIVE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'APA

La présente publication a été élaborée avec le soutien du 10e Fonds européen de développement. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ou du Groupe ACP.

Anthony Labouriaux | +226 71 68 42 85